



Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 05 DÉCEMBRE 2022

RESSOURCES
COMMANDE PUBLIQUE

Attribution et autorisation de signature du marché n°2022/28 relatif à une mission de maîtrise d'œuvre pour des travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement de certains axes, d'extension du boulevard Pasteur et de renforcement des collecteurs de l'axe Dubois sur la ville de Dreux

N°2022-268

| | |
|---|-----------|
| Nombre de membres en exercice | 25 |
| Nombre de présents | 21 |
| Nombre de pouvoirs | 0 |
| Votants | 21 |
| Secrétaire de séance : Monsieur Damien STEPHO | |

L'an 2022, le 05 décembre à 18 heures trente, le bureau communautaire de la communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 29 novembre 2022, s'est réuni à Dreux, sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient Présents :

Gérard SOURISSEAU (SAINT LUBIN DES JONCHERETS), Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE), Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES), Damien STEPHO (VERNOUILLET), Loïc BARBIER (BREZOLLES), Pascal LEPETIT (OULINS), Sébastien LEROUX (DREUX), Pierre LEPORTIER (EZY-SUR-EURE), Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS), Nathalie MILWARD (ROUVRES), Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY), Christine RENAUX-MARECHAL (ÉCLUZELLES), Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS), Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE) Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRÛLÉ), Pierre SANIER (BU), Sylvie HENAU (IVRY-LA-BATAILLE), Jean BARTIER (GARNAY), Christian BOUCHER (CHERISY), Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN)

Étaient excusés :

Pierre-Frédéric BILLET (DREUX), Caroline VABRE (DREUX), Jérôme DEPOND (MARCHEZAIS), Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS), Talal ABDELKADER (DREUX)

Le quorum étant atteint, le bureau communautaire peut valablement délibérer.

Il a été exposé,

Des travaux doivent être entrepris pour répondre aux exigences de la Police de l'eau afin de limiter au maximum l'arrivée d'eaux claires parasites vers la station d'épuration de Dreux.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du schéma directeur d'assainissement réalisé sur le périmètre des 19 communes constituant à l'époque « Dreux agglomération », avec une planification de travaux pluriannuelle dont les enjeux principaux étaient :

- de supprimer le déversement au milieu naturel par temps sec et pour une pluie projet de période de retour 3 mois,
- d'éliminer le risque d'inondation pour une pluie décennale.

La Communauté d'agglomération du Pays de Dreux a donc décidé de confier une mission de maîtrise d'œuvre pour des travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement de l'axe Esmery Caron-Dubois-rues Pastre, Moronval, Gromard, d'extension du boulevard Pasteur et de renforcement des collecteurs axe Dubois (Boulevard Dubois /rue de Gaults) situés sur la ville de Dreux. L'enveloppe globale prévisionnelle des travaux est estimés à 2 318 521 € HT.

Une procédure de consultation a donc été lancée sous la forme d'un appel d'offres ouvert.

À l'issue de la consultation, quatre (4) offres ont été reçues.

La Commission des marchés à procédure adaptée (COMAPA), réunie le 14 novembre 2022, a émis un avis favorable à l'attribution du marché à la société AMODIAG ENVIRONNEMENT, qui présente l'offre économiquement la plus avantageuse, pour un montant global et forfaitaire pour partie provisoire de 188 049,43 € HT.

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-10 et L.1414-3,

VU le code de la commande publique,

VU le 3° de la délibération n° 2021-75 du 12 avril 2021 attribuant délégation du conseil communautaire au bureau communautaire en matière de marchés publics de fournitures et services passés selon une procédure formalisée

VU l'attribution de la COMAPA réunie le 14 novembre 2022

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés,

ARTICLE 1 : ATTRIBUE le marché n°2022/28 relatif à une mission de maîtrise d'œuvre pour des travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement de certains axes, d'extension d'un boulevard et de renforcement des collecteurs axe Dubois sur la ville de Dreux avec la société AMODIAG ENVIRONNEMENT, prenant la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire pour partie provisoire d'un montant de 188 049,43 € HT (toutes tranches comprises et en tenant compte de la clause de réexamen) et pour une durée prévisionnelle de 32 mois ;

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer le marché.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

POUR EXTRAIT CONFORME

Dreux, le 15/12/2022

Acte publié électroniquement et mis en ligne sur le site internet de la collectivité : 15/12/2022

Gérard SOURISSEAU
Président



Damien STEPHO
Secrétaire de séance



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative.